

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

Présents : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, MM. BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAREAU, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mmes LAMAZERE, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mme ROUSSET-GOMEZ (pouvoir à M. BOUNINE), M. ARENAS (pouvoir à Mme DE MORO), Mmes FOURQUET (pouvoir à M. DESPLAT), BOUBARNE (pouvoir à Mme LEMBEZAT), M. COSTEDOAT (pouvoir à M. SENSEBE), Mme DARSAUT (pouvoir à Mme LAMAZERE)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme LAMAZERE

23 – 19 - COMPTES DE GESTION 2022 PRINCIPAL ET ANNEXES

Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :

Le compte de gestion du comptable présente les documents de synthèse de la comptabilité générale. Il est établi par le receveur municipal et comprend l'ensemble des opérations budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2022 auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du comptable.

Les opérations strictement budgétaires comprennent le résultat des exercices précédents, les titres de recettes émis et les mandats de paiement ordonnancés. Ces éléments budgétaires comprennent également les opérations internes en vertu des dispositions du plan comptable.

Les éléments du compte de gestion devant concorder avec le compte administratif, il est arrêté par le Conseil municipal, préalablement au vote du compte administratif.

Après rapprochement, il est constaté que les comptes de gestion du comptable et les comptes administratifs de l'ordonnateur concernant le budget principal ville et annexes de la commune (restauration, location, fêtes, camping et transport) font apparaître les mêmes résultats comptables :

1) Ville

	Résultat de clôture 2021	Part affectée à l'investissement 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	- 1 414 829,39 €		1 631 267,87 €	216 438,48 €
Fonctionnement	1 328 696,12 €	1 328 696,12 €	832 618,86 €	832 618,86 €
Total	- 86 133,27 €	1 328 696,12 €	2 546 886,73 €	1 049 057,34 €

2) Restauration

	Résultat de clôture 2021	Part affectée à l'investissement 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	- 43 645,88 €		11 629,53 €	- 32 016,35 €
Fonctionnement	48 599,47 €	43 645,88 €	22 866,47 €	27 820,06 €
Total	4 953,59 €	43 645,88 €	34 496,00 €	- 4 196,29 €

3) Fêtes

	Résultat de clôture 2021	Part affectée à l'investissement 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement				
Fonctionnement	- 1 078,60 €		5 309,16 €	4 230,56 €
Total	- 1 078,60 €		5 309,16 €	4 230,56 €

4) Location

	Résultat de clôture 2021	Part affectée à l'investissement 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	- 17 771,96 €		8 025,94 €	- 9 746,02 €
Fonctionnement	75 768,77 €	42 371,96 €	24 186,08 €	57 582,89 €
Total	57 996,81 €	42 371,96 €	32 212,02 €	47 836,87 €

5) Transport

	Résultat de clôture 2021	Part affectée à l'investissement 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement				
Fonctionnement	3 424,02 €		- 1 172,87 €	2 251,15 €
Total	3 424,02 €		- 1 172,87 €	2 251,15 €

6) Camping

	Résultat de clôture 2021	Part affectée à l'investissement 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	6 684,00 €		1 221,00 €	7 905,00 €
Fonctionnement	585,02 €		- 1 221,00 €	- 635,98 €
Total	7 269,02 €		0,00 €	7 269,02 €

Le Conseil municipal peut alors constater et procéder à l'arrêté des comptes de gestion afférents au budget principal et annexes concernant la restauration, les fêtes, la location de bâtiments, le transport et le camping.

Étant donné que les comptes de gestion n'appellent aucune déclaration, ni réserve, il est proposé d'arrêter les comptes de deniers du Receveur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 31 voix pour – 1 contre (M. DELTEIL), adopte les comptes de gestion 2022 principal et annexes.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 4 avril 2023
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Publiée le